

Evaluer : évaluations méta-communicatives, topoï préférentiels et moules évaluatifs

Ekkehard Eggs

Université Leibniz de Hanovre
Professeure émérite (linguistique romane)
eggs@rose.uni-hannover.de

Résumé : Cette étude analyse les trois formes principales d'évaluation linguistico-rhétorique. Les évaluations méta-communicatives découlent du principe du choix optimal de la rhétorique traditionnelle qui a également analysé diverses formes de topoï préférentiels. Par contre, les moules évaluatifs linguistiques, qui légitiment – comme les topoï – des arguments *ad rem*, n'y figurent pas.

Mots clés : évaluations méta-communicatives / *ad rem*, topoï préférentiels, moules évaluatifs

Introduction

Aristote énumère, dans sa *Rhétorique*, les deux topoï inférentiels suivants :

I. Un autre [topos] consiste à examiner s'il était ou s'il est possible d'agir mieux que ce que l'on conseille ou ce que l'on fait ou ce que l'on a fait ; car il est évident que, s'il en est ainsi, l'on n'a pas agi ; personne, en effet, ne choisit volontiers et en connaissance de cause le mauvais parti. (Aristote, *Rhétorique*. II, 23 –1400a 39)

II. Un autre, propre à la réfutation, consiste à examiner tous les points sur lesquels portent le désaccord, avec l'adversaire, lieux, dates, actes, paroles, et s'applique pour l'un de ces points séparément ou à la personne de l'adversaire, par exemple : « il prétend avoir de l'amitié pour vous ; mais il était lié par serments aux Trente ». (ibid., 1400a 16)

Ces deux topoï appartiennent à deux champs d'application fondamentalement différents de l'acte d'évaluer. En effet, le topos I justifie un certain type d'argument *ad rem*, tandis que le topos II est à la base de l'argument *ad hominem* :

- (1) Il est impossible que Mayeur ait tué sa femme ; en effet, il était au courant du fait que son épouse souffrait d'une maladie mortelle dont elle serait morte dans les cinq jours après le meurtre.
- (2) P : Vous êtes beaucoup trop dur envers vos employés.
O : Mais ce n'est certainement pas à vous de parler ainsi. Votre propre usine supporterait une enquête bien moins facilement que la mienne. (Cf. Perelman/Olbrechts-Tyteca 1970, 150)

Un argument *ad rem* et *épistémique* comme (1) conclut qu'un état de choses est le cas ou non, sa base topique est <si x a le choix *réel* entre les actes A_1 et A_2 , et si A_2 est *réellement* meilleur pour atteindre un but B, x n'a pas accompli A_1 >. Par contre, dans (2), l'opposant B constate une discordance ou incompatibilité pragmatique¹ entre les actes et les paroles – ce qui est à critiquer, voire à blâmer. C'est la raison pour laquelle

¹ Il existe un large consensus sur ce critère d'*incompatibilité*. Cf. Walton (1987, 317). Il distingue pourtant d'autres constellations pour l'argument *ad hominem* qui n'ont pas trouvé de consensus général.

j'appelle ces arguments *éthico-esthétiques* (cf. Eggs 1994, 14sq.). Il faut pourtant bien distinguer l'argument ad hominem d'autres arguments comme p. ex. :

- (3) Oui, ce bourg est tout entouré de bois, mais sinon il n'offre rien d'attrayant.
- (4) Je ne parle jamais !
- (5) A : Toute proposition susceptible d'être vraie est soit empirique soit analytique.
B : Et ta propre proposition que tu viens d'affirmer, est-elle empirique ou analytique ?

L'exemple (3) est aussi une récusation éthico-esthétique, mais elle est *ad rem* et, surtout, elle n'exprime aucune incompatibilité pragmatique.

Les évaluations méta-communicatives

C'est cette incompatibilité ou contradiction performative qu'expriment les exemples (4) et (5). Elle n'a rien d'éthico-esthétique, puisqu'elle est épistémique ou 'transcendantal'² – ce qui n'exclut pas qu'elle soit utilisée à des fins comiques comme *rétorsion* :

- (6) [Un] policier qui, dans un théâtre de province, au moment où le public s'apprêtait à chanter *La Marseillaise*, monte sur la scène pour annoncer qu'est interdit ce qui ne figure pas sur l'affiche. « Et vous, interrompt l'un des spectateurs, êtes-vous sur l'affiche ? » (Perelman/Olbrechts-Tyteca 1970, 274/5)

L'argument ad hominem (2), l'argument transcendantal (5)B et la rétorsion (6) ont apparemment une fonction *méta-communicative*. En plus, l'argument ad hominem effectue une *évaluation négative* en montrant que l'interlocuteur ne respecte pas la condition *sine qua non* de toute communication – la *sincérité*, ce qui est aussi à critiquer d'un point de vue éthico-moral :

- (7) Vous exigez des gens de se serrer encore la ceinture, MAIS *en même temps* vous dépensez des centaines de millions de dollars pour les services de conseillers externes en relations publiques et des publicités d'auto-promotion partisane ! (www.parl.gc.ca/HousePublications – 15/3/2010)

Si l'on prend l'argument ad hominem dans ce sens emphatique, il faut exclure des cas comme (8) parce que les deux prises de position opposées de Kelly *se succèdent* dans le temps – ce qui ne représente aucune incompatibilité entre ce qu'on fait et ce qu'on pense, voire ce changement d'opinion peut être le résultat d'une meilleure connaissance des données réelles :

- (8) Kelly a fortement soutenu l'idée qu'il fallait se débarrasser de Saddam Hussein ; MAIS [**en même temps*] il a changé de position, lorsque le candidat contre la guerre, Howard Dean, a commencé à prendre de l'avance sur lui.³

Or, si les évaluations méta-communicatives avancées par les arguments ad hominem renvoient à des *standards éthico-moraux de base*, il y en a d'autres qui se réfèrent 'simplement' aux *standards de réalisation* :

- (9) Mais *parlez donc plus haut* (si vous voulez que je vous entende) !

² Sur cette 'transcendantalité' cf. Apel 1976, 72sqq..

³ Cet argument a été avancé par Bush lors des débats présidentiels 2004, cf. Leff 2011, § 19). D'après Leff, il s'agit ici d'un argument « ad hominem circonstanciel » puisque une décision est prise « en désaccord avec [...] des propositions antérieures » (ibid. § 6).

(10) On ne parle pas la bouche pleine !

(11) Je ne supporte pas qu'on me parle *comme ça* !

(12) Je ne tolère pas que tu me parles sur ce ton (arrogant/insolent/agressif) !

Ces standards concernent la forme, la façon, le volume de la prononciation et de l'intonation et ceci par rapport à la situation, le choix des mots, la grammaire etc., sans parler du fait que le paralinguistique (regards, geste, mouvement du corps) doit aussi être *adéquat* et *approprié* à l'acte de parole, au contexte, aux 'mœurs et coutumes' d'une communauté ... bref : à tout ce qui est *adjacent* au discours. Comme l'exemple (12) le montre, les limites entre l'expression et le contenu sont souvent assez floues puisque le ton dont on dit les choses peut dénoter l'intention de celui qui les dit. Ces évaluations 'populaires' vérifient *ex negativo* le vieux principe de la rhétorique que tout discours doit être adapté à la situation donnée – et ceci dans sa forme et dans son contenu. Déjà Gorgias soulignait que ce principe ou cette « loi universelle » consiste « à dire, à taire, à faire (ou à ne pas faire) ce qu'il faut quand il le faut » (Gorgias, fr. 6,2, Dumont 1988, 1029). Plus tard, Cicéron soulignait que la composition du discours dépend de notre « *jugement* et *prudence* » (*iudicium* et *prudencia*), cependant, le choix définitif des arguments dans un cas précis est « grandement la tâche propre de la prudence de l'orateur » (*maxime proprium oratoris prudentiae*) (Cicéron, *De oratore* 2,307-308). Et, pour Quintilien, « la principale qualité d'un orateur est la *délibération* (*consilium*) parce qu'elle lui permet de se mouvoir différemment, selon les vicissitudes des cas » (*res in oratore praecipua consilium est, quia varie et ad rerum momenta convertitur*) (Quintilien, *Institutio* 2,13,2). Or, ces critères de décision en dernière instance – *prudencia*, *iudicium* et *consilium* – poursuivent la tradition de l'éthique et de la rhétorique aristotélicienne où la 'phronesis' (la prudence) et l'euboulia' (la bonne délibération) sont les garants pour que les décisions soient justes et justifiées. « La prudence n'a pas seulement pour objet le général, mais elle doit aussi rendre compte du singulier, car elle est pratique, et l'action pratique s'accomplit dans le domaine des choses singulières. » (Aristote, *Ethique à Nicomaque* 1141b 14-17). Dans sa *Rhétorique*, Aristote différencie ce *choix optimal*⁴ et cette adaptation à la situation singulière selon les trois dimensions du logos, de l'ethos et du pathos :

Les orateurs inspirent confiance, (a) si leurs arguments et leurs conseils sont *compétents*, *raisonnables* et *délibérés* [LOGOS], (b) s'ils sont *sincères*, *honnêtes* et *équitables* [ETHOS] et (c) s'ils montrent de la *solidarité*, de l'*obligeance* et de l'*amabilité* envers leurs auditeurs [PATHOS].⁵

Comme toutes ces dimensions – auxquelles il faut ajouter la forme linguistique du discours – sont sujettes à des standards, tout orateur et locuteur est tenu à s'y tenir, s'il veut convaincre. S'il ne les respecte pas, il risque d'être l'objet d'une évaluation métacommunicative critique. Dans le cas d'une violation d'un *standard éthico-moral de base*, cette critique ne sera – par définition – nullement négociable. Par contre, *les standards de réalisation* (qui ne sont pas toujours fixés) sont en principe négociables.

⁴ Sur l'histoire de ce *principe* (le choix et l'ordre définitifs des moyens linguistiques, rhétoriques et argumentatifs dépendent en dernière instance de la situation donnée – ce qui inclut la 'saisie du juste moment' (*kairos*)) cf. Eggs 2005, col. 1208sq., 1227sq., 1279sq., 1285sq. et 1292sq..

⁵ Eggs 1999, 41 ; il s'agit d'une paraphrase explicative du passage 1378a 6sq. du livre II de la *Rhétorique* d'Aristote.

J'illustre ce vaste champ des évaluations méta-communicatives par les exemples suivants :

- (13) Hugo : Lokan c ki la meuf sur la foto?
 Lokan : Bah vasy, parle kom y fo et taura p'tère une réponse!
 Romain : ouai j'avou tu manque de tacte hogo
 X : LoKan, c'est qui la meuf sur la photo ? C'est peut être plus français.
 Lokan : "Meuf" c'est français et respectueux ? Ah... OK
 Mathieu : Non plus français se serait plutôt: "Lokan, voudrait tu me dire qui est la charmante demoiselle sur la photo à tes côtés?" ... A mon avis ils veulent pas la réponse pour écrire comme ça. (www.lokan.fr/2013/05/09/cest-le-retour-des-podcasts-xxl)
- (14) Que les choses soient claires pour tout le monde :
- je prends de mon temps perso pour faire ce blog [...]
 - j'ai 25 ans et ça fait belle lurette que je ne rends plus de comptes à mes parents [...]
- DONC:
- un peu de respect dans vos commentaires
 - [AF] j'en ai plus que marre de devoir justifier de mes achats auprès de personnes que je ne connais pas, ALORS QUE je ne le fais MEME PAS auprès de mes parents (www.lokan.fr/2011/03/22/presentation-du-nex-5-avec-optique-18-200mm)

Les évaluations ad rem : topoi préférentiels et moules évaluatifs

L'argument AF dans (14) est un argument *a fortiori* qui conclut selon le topos <a maiore ad maius>, c'est-à-dire : <si le PLUS (probable) n'est pas le cas, on peut conclure que le MOINS (probable) n'est pas ou ne devrait pas être le cas non plus>. On pourrait présenter cet argument sous forme d'une question rhétorique :

- (14)a Si je ne justifie plus mes achats auprès de mes parents (p), ALORS POURQUOI devrais-je le faire auprès de personnes que je ne connais pas (q) ?

Or, si l'on renverse les deux données, le résultat sera assez bizarre, voire illogique :

- (14)b *Si je ne justifie plus mes achats auprès de personnes que je ne connais pas (q), ALORS POURQUOI devrais-je le faire auprès de mes parents ?

Cette bizarrerie vient du fait que notre connaissance topique ne colle plus avec notre connaissance grammaticale car une structure comme (14)b présente la donnée q comme plus probable que la donnée p. De même, on sera stupéfait en écoutant notre interlocuteur nous dire :

- (15) (?) Cette discothèque est très agréable (p), MAIS il y a très peu de bruit (q).

Cet étonnement vient du fait qu'un moule compensatoire exige que p et q aient des valeurs opposées, une exigence qui est remplie dans la variante suivante:

- (16) Cette discothèque est très agréable (+p), MAIS il y a trop de bruit (-q).

Or, si l'on est coopératif, on appliquera dans des cas comme (15) un principe d'interprétation que j'appelle *principe d'attribution de sens* qui se déclenche dans le cas où une orientation argumentative *imposée* par une structure grammaticale ne correspond pas au savoir topique commun. Ici, on pourrait supposer un 'univers de discours' où il s'agit de tourner un film qui devrait démontrer les dangers pour la santé des personnes exposées au bruit énorme dans les discothèques. Dans ce contexte, <il y

a très peu de bruit (q)> serait tout à fait acceptable parce qu'il y aurait une valeur négative.

Or, ces exemples 'bizarres' montrent aussi que la langue nous impose non seulement une 'vision du monde', mais aussi des *moules syntaxiques et discursifs* nous permettant de décrire, de raconter et d'expliquer le monde ainsi que d'évaluer les choses et les comportements, et, surtout, d'en délibérer avec des arguments bien structurés. Un de ces moules, le moule évaluatif *compensatoire*, est à la base de (15) et de (16). Je le reprends sous sa forme topique 'normal' tout en inversant l'ordre :

(17) Dans cette discothèque, il y a trop bruit (–q), MAIS elle très agréable (+p). (Allons-y donc!)

D'un point de vue argumentatif, p et q sont des arguments *anti-orientés* pour (ne pas) justifier la visite de cette discothèque. Ce qui est à noter, c'est que les deux variantes (16) et (17) s'appuient sur le même savoir topique. Ces variantes montrent que les conclusions opposées ne dépendent pas uniquement de ce savoir topique, mais aussi de notre savoir syntaxique, puisque c'est apparemment l'ordre de ces deux arguments qui décide, *en dernière instance*, de la conclusion.

Notons aussi que ce moule évaluatif compensatoire n'est qu'un des moules argumentatifs réalisables avec la structure <p, mais q>. Une autre variante est le moule épistémique *anti-implicatif* sur lequel se base l'argumentation suivante :

(18) Il fait très beau (p), MAIS j'ai encore beaucoup de travail (q)! (Je reste donc à la maison (–r))

↓
r

↓
–r

Dans cette structure, p implique r (p. ex. 'je vais me promener'), une implication qui se voit contrecarrée par q qui légitime la conclusion contraire –r. Or, (18) visualise que ces constructions <p, mais q> ont, malgré leur différence, ceci en commun qu'elles sont *résiduellement dialogiques* – d'où la possibilité de les (re)mettre sous forme dialogique :

(19) P(roposant) : Il fait très beau. (Donc, allons-nous promener)

O(pposant) : (Mais, non !) Nous avons encore beaucoup de travail.

Cette dialogicité constitue une des différences fondamentales des moules évaluatifs par rapport aux topoï préférentiels distingués par la dialectique et la rhétorique traditionnelles. Notamment Aristote⁶ a distingué des topoï du préférable *absolus* (cf. (20))⁷ et *relatifs* (cf. (21) et (22))

(20) Si l'on possède des terrains vastes et fertiles (p), on est content/heureux (q)

(21) De deux choses on préférera celle qui ressemble davantage à une troisième chose meilleure ; ainsi aux dires de certains, Ajax est meilleur qu'Ulysse parce qu'il ressemble davantage à Achille (Aristote, *Topiques* III, 2).

(22) Est préférable ce qui est utile en toute ou presque toute occasion ... ce qui sert à plusieurs fins ... (*ibid.*)

⁶ Ces topoï se trouvent dans la *Rhétorique* (I, 7) et dans les *Topiques* (livre III). Notons aussi que Perelman/Olbrechts-Tyteca (1970, 112sq.) ne les discutent pas en tant que procédés argumentatifs mais uniquement dans leur rôle d'accords préalables à toute argumentation.

⁷ Aristote énumère ces topoï absolus dans sa *Rhétorique* (I, 5-6). Des *biens incontestés* sont par exemple les vertus, la santé (elle « procure le plaisir et la vie » (I, 6 –1362b 15)), la beauté ou la richesse.

Les topoï relatifs légitiment des arguments comme (23) ou (24)(a) :

(23) J'aime Pierre, car il ressemble plus à Alain Delon que François.

(24) Je n'ai pas vraiment de pinceaux préférés ou fétiches, tous ont leur utilité et je les utilise tous plus ou moins. Mais si je ne devais en retenir qu'un pour les yeux, ce serait certainement un pinceau plat à poils naturels (avec le temps, j'ai appris à le manier pour différents effets),

(a) et pour le teint, ce serait un kabuki (CAR il sert à *plusieurs choses* également).
(www.lescoquetteriesdelaetitia.com/archives/2013/03/18/26680098.html)

On voit immédiatement que ces topoï sont formulés sans 'filets' linguistiques puisqu'il n'y a aucune indication concernant les formes linguistiques permettant à réaliser ces topoï préférentiels ; ils ne déterminent donc en rien la forme linguistique à choisir pour les réaliser. J'illustre ce phénomène par les variantes suivantes de (24)(a) qui, toutes, réalisent le topos T_A <Est préférable ce qui sert à plusieurs fins> :

(25) – Et pour le teint, ce serait un kabuki, D'AUTANT PLUS QU'il sert à plusieurs choses

– Sans oublier, pour le teint, ce serait une brosse qui sert à plusieurs choses, DONC COMME le kabuki par exemple.

– Et pour le teint, POURQUOI NE serait-il PAS un kabuki, qui sert à plusieurs choses ?

On peut donc prendre la topique préférentielle, mais aussi toute la topique traditionnelle argumentative, comme indice du fait que la rhétorique et la dialectique traditionnelles n'ont pas pu concevoir la langue en tant que système linguistique relativement autonome qui met à notre disposition des procédures d'appréhender et de s'approprier le monde, parmi lesquelles les *moules syntaxiques* structurants nos actes argumentatifs jouent un rôle primordial. Comment donc un sous-ensemble de ces *patterns*, donc les *moules évaluatifs*, structurent-ils nos actes d'évaluation ?

Les moules évaluatifs : un tour d'horizon

J'ai jusqu'ici négligé de souligner le trait essentiel des moules évaluatifs : l'acte d'évaluer y est intégré dans une structure actionnelle globale. Si ces évaluations donnent une orientation immédiate à un problème pratique comme dans le moule compensatoire (26), je les appelle avec Bühler *empratiques*.⁸

(26) On mange aujourd'hui au Méditerranée ? (PROBLEME)

a – Le restaurant est très loin (– p), MAIS il a une très bonne cuisine (+ q). (Donc, allons-y.)

b – Le restaurant a une très bonne cuisine (+ q), MAIS il est très loin (– p). (Donc, nous ne devrions pas y aller.)

Au lieu d'utiliser ce MAIS compensatoire, on peut aussi expliciter son choix par un calcul global comme dans l'exemple (27) :

(27) Je suis très occupé (–), le temps est splendide (+). FINALEMENT/EN FIN DE COMPTE⁹, je vais l'accompagner.

⁸ Précisons tout de même que Bühler 1965, 52sq. a utilisé ce terme pour des formules comme *tout droit*, *un ballon* ou *un grand-crème* qui sont des instructions condensées d'action complexe.

⁹ FINALEMENT indique que le locuteur examine les deux données l'une après l'autre, tandis que EN FIN DE COMPTE évalue ces données simultanément dans un calcul global (cf. Bürgel 2004, 135sq.)

(28) Je temps est splendide (+), je suis très occupé (-). FINALEMENT/EN FIN DE COMPTE, je ne vais pas l'accompagner. (Cf. Bürgel 2004, 135sq.)

Inversement, il n'est même pas nécessaire, dans certains contextes, d'expliciter la donnée compensatoire comme dans (29) ou d'avancer un argument anti-orienté comme dans (30) :

(29) Il est chic, ce pull ! (+) [... réflexion : mais je n'ai pas d'argent en ce moment (-)]
FINALEMENT/EN FIN DE COMPTE... Je ne l'achète pas.

(30) Le temps est mauvais (-) [... réflexion : mais je n'ai plus envie de rester à la maison]
FINALEMENT/EN FIN DE COMPTE... J'irai me promener.

De plus, on peut corriger avec FINALEMENT une évaluation prise au préalable – pourvu que ce connecteur marque une conceptualisation :

(31) Au début, je le trouvais antipathique (-). ET PUIS, j'ai fait sa connaissance et j'ai appris à l'apprécier (+). FINALEMENT, on se trompe souvent.

Passons à un autre type de schème évaluatif où les deux arguments sont aussi anti-orientés sans qu'une donnée compense l'autre comme dans (32) où l'évaluation est *excluante* :

(32) L'emplacement [de l'Hôtel de Bellevue] est bon pour un groupe (+) mais pas pour une femme seule (-), le quartier de la Chapelle n'est pas vraiment rassurant. (Donc, Sylvie ne devrait pas y aller.)

Notons que l'argument empratique (32) fait partie d'une évaluation élargie :

(33) *Bon hôtel*. le service est bon et le personnel très agréable et accueillant. je trouvais que la chambre était un peu petite, ainsi que le lit pour une chambre double. l'emplacement est *bon pour* un groupe *mais pas* [pour] une femme seule, le quartier de la chapelle n'est pas vraiment rassurant. (www.hotelclub.fr/Hotel-De-Bellevue-Paris)

Si dans (33) l'évaluation globale *Bon hôtel* précède, elle est présentée dans (34) comme *résultat* d'une argumentation bien 'ficelée' tout en étant réduite dans sa valeur : « EN SOMME, un *Tintin sympathique*, MAIS PAS un des meilleurs. »

(34) Je regrette par contre que ce tome [Tintin : *L'île Noire*] prenne autant de temps avant de devenir intéressant. Personnellement, j'ai trouvé l'intrigue un peu plate. Il y a de l'action MAIS je la trouve moins prenante et originale que dans *Les 7 boules de Cristal*, *L'affaire Tournesol* ou encore *Le trésor de Rackham de Rouge*. EN SOMME, un *Tintin sympathique*, comme on attend à ce qu'il le soit MAIS PAS un des meilleurs.
(lecturesduneguenon.wordpress.com/2013/01/03/critiques-express-special-bd)

Ces évaluations accumulées se calculent en fonction de plusieurs critères – comme le service, le personnel, l'équipement, l'accessibilité ou les environs pour les hôtels – qui sont plus ou moins standardisés. Ce qui est une des raisons pour laquelle elles n'ont plus de fonction empratique immédiate. Néanmoins, elles peuvent être (ré)activées – ce qui exige, de nouveau, une argumentation immédiate et empratique ... et cette argumentation est tout à fait libre en ce sens qu'on peut très bien *ne pas* suivre cette évaluation globale. C'est également vrai pour des évaluations globales simples (35) où la locutrice peut suivre ou ne pas suivre l'évaluation globale :¹⁰

¹⁰ Rappelons que nous sommes ici dans le domaine de la prudence (phronesis) « qui n'a pas seulement pour objet le général, mais elle doit aussi rendre compte du singulier, car elle est pratique, et l'action pratique s'accomplit dans le domaine des choses singulières. » (Aristote, *Ethique à Nicomaque* 1141b)

(35) L'Hôtel de Bellevue à Paris a une bonne évaluation (8 sur 10). (DONC, j'y réserverai une chambre/MAIS, je n'y réserverai QUAND MEME pas une chambre)

La locutrice, aurait aussi pu justifier son refus par une argumentation explicite comme dans (36) :

(36) L'Hôtel de Bellevue à Paris a une bonne évaluation et il est certainement bon pour un groupe, MAIS je n'y réserverai pas une chambre CAR il n'est pas bon pour une femme seule.

Cet argument est en même temps une réalisation du moule d'évaluation *excluante complète* – parce que l'argument justifiant l'exclusion est explicitement post-posée.

Passons au moules évaluatifs comme (37) où la justification se base sur le critère de la *juste mesure* :

(37) [...] les noix c'est bon pour la santé MAIS pas en excès CAR *les noix c'est gras et le gras faut pas en abuser*. (bienetrefitness.blogspot.de/2013/01)

Le terme d'*abus* englobe apparemment un vaste champ sémantique d'évaluation négative. On le sait : tout usage *excessif* est mal vu – « Boire un verre de rouge, ça fait du bien, mais deux, voire trois... ».

Je passe à un autre groupe de schèmes évaluatifs : les moules *atténuants*. Le trait commun des moules évaluatifs analysés jusqu'ici était qu'on y calcule avec des valeurs *absolues* – positives ou négatives. C'est vrai même dans le cas du NE PAS TROP où la juste mesure constitue une valeur positive. Au contraire, comme leur nom l'indique, les évaluations *atténuantes* réduisent le poids évaluatif de ce qui précède :

(38) Il [Pierre] est prêt à le faire (+ p), (MAIS) SEULEMENT [*EN REVANCHE}, il demande qu'on lui donne 500 marks (-q).
 ≡ Er ist bereit es zu tun. ALLERDINGS verlangt er 500 DM. (Cf. Métrich 1998, I, 196)

L'adverbe connecteur SEULEMENT dans (38) réduit apparemment le poids ou la portée évaluative de p en signalant: « il y a un hic – c'est pas si positif que ça ! ». Il faut donc réévaluer la proposition de Pierre et voir si l'on peut 'quand-même' l'accepter. Ce qui correspond à la version allemande avec ALLERDINGS. Dans l'exemple suivant, l'ordre de l'évaluation est inverse puisque la portée d'une évaluation négative est atténuée par un état de choses positif :

(39) – La pluie, qui est tombée jusqu'à 1000 m d'altitude, a gêné les activités dans les montagnes moyennes (-p). [...] TOUTEFOIS/CEPENDANT [*SEULEMENT], les conditions sont bonnes dans le Harz (+q).
 ≡ Regenfälle bis etwa 1000 m Höhe haben die Sportverhältnisse in den Mittelgebirgen beeinträchtigt. [...] Gute Sportverhältnisse ALLERDINGS gibt es im Harz. (Cf. Métrich 1998, I, 198)

Ces exemples montrent qu'en allemand, ALLERDINGS est ambigu parce qu'il s'emploie aussi dans le cas où la valeur de p est positive. Dans cette constellation, le français impose un connecteur comme SEULEMENT qui réduit la portée positive de p :

Pourtant : « si, tout en sachant que les viandes légères sont faciles à digérer et bonnes pour la santé, on ignore quelles sortes de viandes sont légères, on ne produira pas la santé, tandis que si on sait que la chair de volaille est légère, on sera plus capable de produire la santé. » (ibid. ; trad. de Tricot). Néanmoins, entre le 'savoir-faire' et l'acte de faire' il y a une frontière infranchissable par la pensée délibératoire ou argumentative. (Sur l'actualité du problème du syllogisme pratique cf. Strasser 1983).

(40) Cette intention est très louable (+p), SEULEMENT il faut donner des solutions. / Diese Absicht ist sehr lobenswert, ALLERDINGS muss man Lösungen vorschlagen.

ALLERDINGS peut aussi servir en allemand comme formule d'affirmation évaluative qui renforce l'évaluation négative avancée (ou sous-entendue) par un interlocuteur ou, par contre, comme une formule qui s'oppose à cette évaluation :

(41) A : Il a passé toute la soirée avec cette journaliste ! (→ (-))
B : Ah, oui ÇA ! (-) / Allerdings !

(42) A : Tu as passé toute la soirée avec ce journaliste !? (REPROCHE (-))
B : Ah ... oui ... (+) / ALLerdings ...

Dans les deux langues, ces emplois exigent des intonations spécifiques pour produire l'effet de sens coopératif ou polémique. Ce type d'évaluation personnelle et émotionnelle est même grammaticalisé sous forme d'*exclamation*. J'en donne à titre illustratif quelques exemples :

(43) Ce que tu es pénible ! / Qu'elle est mignonne, cette petite ! / Ah, ce qu'elle peut m'agacer celle-là ! / Aller à la mer pendant la saison des pluies !

Revenons à nos moules évaluatifs. Effectivement, il y en a qui servent à 'digérer' des données négatives. Prenons la formule C'EST DEJA ÇA qui signale dans (44) qu'il est raisonnable, dans la situation donnée, de se contenter d'une donnée qui n'est pas la meilleure. Ou, l'exemple (45) qui exprime expressis verbis une fonction psychothérapeutique possible – *se consoler* – d'une telle attitude :

(44) On n'a pas perdu, C'EST DEJA ÇA. On va passer les fêtes tranquillement, en essayant de revenir meilleurs. (www.actufoot06.com/forum)

(45) "On n'a pas perdu, C'EST DEJA ÇA DE GAGNE", a tenté de *se consoler* Anthony Reveillère, l'une des recrues de l'OL pour cette nouvelle saison. (www.parigones.net/spip.php?article370)

On pourrait dans tous ces cas remplacer la formule figée C'EST DEJA ÇA par le connecteur AU MOINS – ce qui donne pour (44) :

(44) a – AU MOINS, on n'a pas perdu. On va passer les fêtes tranquillement, en essayant de revenir meilleurs.

Or, AU MOINS s'utilise aussi dans des évaluations atténuantes comme (46) :

(46) A : Cet hôtel est un peu cher (-).
B : Mais AU MOINS/*C'EST DEJA ÇA il est calme (+). (Cf. Ducrot 1980, 104)

Ici, AU MOINS n'est pas remplaçable par C'EST DEJA ÇA – mais pourquoi ? Dans les exemples concernant le foot, on a trois alternatives qui s'excluent : perdre < match nul < gagner. Par contre, (46) présuppose la coexistence de deux états de choses. La meilleure situation est si l'hôtel n'est pas cher ET s'il est calme. Le pire est apparemment s'il est à la fois cher et pas calme. La situation évoquée dans (46) est la deuxième meilleure – ce qui explique l'emploi de AU MOINS.

Ces deux ossatures évaluatives – le foot et l'hôtel – ne sont pas à confondre avec des évaluations qui se basent sur un topos comme (47) :

(47) <Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.>

La logique préférentielle présupposée par ce proverbe est explicitement développée dans la délibération suivante d'un comité sénatorial canadien :

- (48) Les pêcheurs préfèrent se faire allouer tant de tonnes de poisson pour cette année que de se faire promettre un quota plus important l'année suivante. Le vieil adage « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » s'applique aux pêches et il est infiniment préférable de se voir accorder un plus grand quota cette année que la promesse d'un quota plus important l'année suivante sans savoir si le poisson sera au rendez-vous à ce moment-là. (www.parl.gc.ca – 17/2/2005)

Que cette argumentation préférentielle ne suive pas la même logique qu'une évaluation atténuante, se voit immédiatement si l'on les confronte l'une contre l'autre :

- (49) Cet hôtel est un peu cher (– p).
MAIS AU MOINS il est calme (+ q).
- (50) On nous alloue cette année un quota moins important que pour l'année prochaine (– p).
MAIS AU MOINS nous sommes sûrs que le poisson sera au rendez-vous (+ q).

Si (49) confronte deux données *effectivement* anti-orientées, (50) compare une quantité moins importante *sur laquelle on peut compter* à une quantité plus importante *sur laquelle on ne peut pas compter*. L'argumentation sous-jacente à (48) et à (50) est donc :

- (51) Pour cette année, on nous accorde un quota qui est moins important que celui qu'on nous promet pour l'année prochaine ; *or, nous savons que le poisson est au rendez-vous cette année et nous ne savons pas s'il le sera l'année prochaine ; et, puisqu'<il vaut mieux opter pour quelque chose dont on est [AU MOINS] certain de l'obtenir immédiatement que pour quelque chose de plus de valeur dont on n'est pas sûr de l'obtenir plus tard>*, nous préférons accepter le quota qu'on nous alloue cette année.

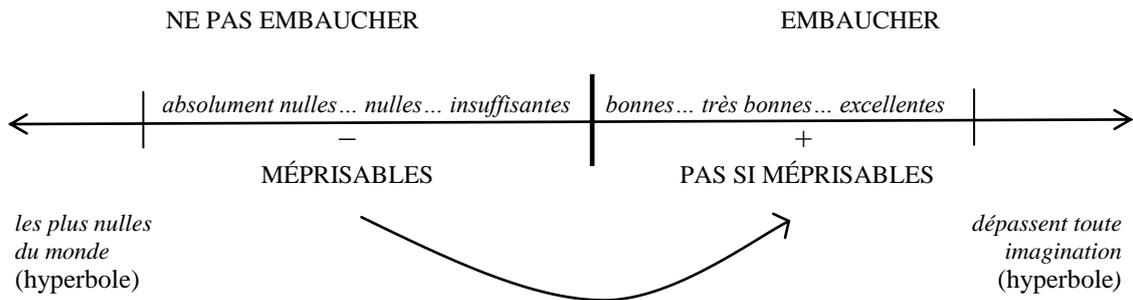
Les passages en italique explicitent l'argumentation sous-entendue dans (50) et, le fait qu'AU MOINS fait partie du topos *générique* montre que l'emploi de ce 'mot du discours' dans (50) est hérité de ce topos préférentiel et non pas d'un calcul évaluatif concernant deux données singulières.

Résumons : il faut distinguer les moules évaluatifs – le foot et l'hôtel – des arguments qui se basent sur un topos préférentiel. Les moules évaluatifs en question ont ceci de commun qu'ils ne plaident pas pour la valeur optimale, ils se distinguent toutefois en ce sens que les objets d'évaluation n'ont pas le même statut : avec C'EST DÉJÀ ÇA, on se contente de la valeur sub-optimale d'une alternative qui a été effectivement réalisée ; avec AU MOINS dans une structure adversative, c'est la valeur sub-optimale résultant de la valeur globale des deux données comparées qui peut *éventuellement* inciter à choisir la chose en question.

Synthèse – perspectives

Pourtant, AU MOINS n'*engage* pas l'interlocuteur à choisir cet hôtel, car il n'indique aucune *visée* argumentative comme le fait par exemple TOUT DE MEME :

- (52) Je pense qu'on peut embaucher Dupont – (CAR) ses expériences professionnelles ne sont TOUT DE MEME *pas* si *méprisables* que ça.



topos graduel

<Plus les expériences professionnelles sont bonnes, plus on a des chances d'être embauché>

La litote *C'est pas si méprisable que ça* est dialogique parce qu'elle présuppose une thèse opposée qu'elle cherche à réfuter. Cela explique qu'on peut transformer (52) en un dialogue réfutatif :

(53) (PROBLEME) Faut-il embaucher Dupont ?

P : Les expériences professionnelles de Dupont ne remplissent pas tous les critères exigés.

O : (Certes), mais elles ne sont TOUT DE MEME *pas* si *méprisables* que ça.

La réplique de l'opposant constitue le moule évaluatif *correctif*, car elle corrige l'affirmation du proposant en ce sens qu'elle déplace les expériences de Dupont dans la zone positive où « l'on embauche » selon le topos graduel (au sens de Ducrot (1982); cf. Eggs 1994, 29 et suiv.) : <Plus les expériences professionnelles sont bonnes, plus on a des chances d'être embauché>. C'est ce topos qui garantit la force argumentative de la réplique.¹¹

Toutefois, il faut voir que tout argument qui mise uniquement sur les valeurs est assez faible parce qu'il *postule* seulement que c'est bon, très bon ou mauvais ou extrêmement mauvais. Par contre, les *démonstrations* évaluatives sont beaucoup plus fortes, car elles montrent *pourquoi* un état de choses a telle ou telle valeur. Ces démonstrations se basent nécessairement sur des topoï préférentiels. Je vais les illustrer par un exemple littéraire qui est tiré du roman *Emma* de Jane Austen où elle utilise aussi la litote *c'est pas si méprisable que ça*. Emma y réfute la thèse de M. Knightley qu'Henriette n'a pas les qualités requises pour un 'bon mariage' parce qu'elle n'est pas instruite. Dans sa réfutation bien structurée (54), Emma infirme d'abord cette thèse avec l'argument de compensation ARG₁ ; ensuite elle passe à son argument principal ARG₂ qui constitue une réévaluation des deux qualités d'Henriette : sa beauté et son bon naturel. Cette thèse T₁ sera ensuite justifiée par les arguments a₂ ET b₂.¹²

(54) [Emma] « Vous êtes bien attaché à M. Martin ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, vous êtes injuste envers Henriette. *Les prétentions qu'a Henriette à un bon mariage ne sont pas si méprisables que vous vous l'imaginez.* (T)

ARG₁ Elle n'est pas instruite, MAIS elle est plus sensée que vous ne le croyez ; et son jugement ne mérite pas qu'on en parle comme vous le faites.

¹¹ Par cette analyse, nous nous opposons à celle de Perelman/Olbrechts-Tyteca 1970, 392sq. pour qui la litote constitue un schème argumentatif en soi (cf. Eggs 2013).

¹² Austen, Jane, *La Nouvelle Emma*, A. Bertrand, 1816 (cf. fr.wikisource.org/wiki/La_Nouvelle_Emma/8).2-14

- ARG₂ Passons là-dessus, et supposons avec vous qu'elle n'ait QUE de la BEAUTE (a₂) et un BON NATUREL (b₂) ; *permettez-moi de vous dire qu'au degré où elle possède ces deux qualités, CE NE SONT PAS DE PETITES recommandations aux yeux de tout le monde en général (T₁)*,
- a₂ CAR elle est en effet TRES-BELLE fille, et paraîtra telle à quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent ; et jusqu'à ce que les hommes deviennent plus philosophes au sujet de la beauté qu'on ne les en suppose capables, jusqu'à ce qu'ils deviennent amoureux de l'esprit des femmes plutôt que de leur beauté, une fille aussi aimable qu'Henriette est très-sûre d'être admirée, recherchée, et d'avoir le choix sur plusieurs, par conséquent elle a le droit de faire la difficile.
- b₂ SON BON NATUREL peut aussi lui donner des prétentions d'autant mieux fondées, qu'elle JOINT à cette qualité une *douceur de caractère* et des *manières peu communes*, une *très-humble opinion d'elle-même*, et qu'elle est disposée à trouver tout le monde parfaitement bien.
- RESU- *Je me trompe beaucoup*, si votre sexe en général ne croyait pas qu'une beauté comme ME la sienne, avec un pareil caractère, ne soient pas les meilleures prétentions qu'une femme puisse avoir. »
- [M. Knightley] « Sur ma parole, Emma, à vous entendre vous servir de votre raison comme vous le faites, je serais presque tenté de penser comme vous. Il vaudrait mieux n'avoir pas de jugement, que d'en faire un pareil usage. »

ARGUMENTATION D'EMMA

PROPOSANT	Henriette est belle (+) et a un bon naturel (+), MAIS elle n'est pas instruite (-). (Donc, ses prétentions à un bon mariage ne sont pas justifiées)
OPPOSANTE (Emma)	<p><i>Les prétentions qu'a Henriette à un bon mariage ne sont pas si méprisables que vous vous l'imaginez. (T)</i></p> <div style="text-align: center;"> <pre> graph TD T --> ARG1 T --> ARG2 ARG2 --> a2 ARG2 --> b2 </pre> </div> <p>RESUME</p>

Or, quant aux topoï préférentiels qui interviennent dans cette argumentation, il semble évident que a₂ s'appuie sur un topos préférentiel qu'on peut paraphraser par : <ont préférables les qualités reconnues par la plus grande majorité> tandis que b₂ se base sur un topos comme <ont préférables les personnes qui savent ajouter à une qualité simple reconnue d'autres qualités dépassant la moyenne> ; auxquels s'ajoute le topos <ont préférables les qualités qu'on possède à un haut degré> qui constitue une garantie supplémentaire de la thèse T₁.

Après une telle argumentation qui sait si brillamment combiner les moules évaluatifs et les topoï préférentiels, faut-il encore s'étonner qu'Emma soit tellement sûre d'elle qu'elle résume son argumentation par un *chleuisme* triomphant – une sorte d'ironie vers soi – où elle sous-entend même qu'on ne peut pas ne pas partager sa thèse ?

Je me trompe beaucoup, si votre sexe en général ne croyait pas qu'une beauté comme la sienne, avec un pareil caractère, ne soient pas les meilleures prétentions qu'une femme puisse avoir.

Et s'il est juste de définir le chleuisme comme un procédé « grâce auquel on se déprécie pour attirer la sympathie du public » (Bonhomme 2009, § 9), voire pour susciter des louanges de sa part, on peut même prévoir la réaction de M. Knightly :

Sur ma parole, Emma, à vous entendre vous servir de votre raison comme vous le faites, je serais presque tenté de penser comme vous. Il vaudrait mieux n'avoir pas de jugement, que d'en faire un pareil usage.

Faut-il encore souligner le caractère méta-communicatif de cette évaluation ?

Bibliographie

- Apel, Karl-Otto (éd.), *Sprachpragmatik und Philosophie*, Frankfurt/M. , Suhrkamp, 1976.
- Aristote, *Ethica Nicomachea* (éd. I. Bywater), Oxford , Oxford Univ. Press, 1962 (trad. française par J. Voilquin, Paris, Garnier-Flammarion, 1965).
- Aristote, *Rhétorique I-III* , éd. et trad. de M. Dufour), Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- Aristote, *Topiques I-IV*, éd. Jacques Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- Bonhomme, Marc, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », in *Argumentation et Analyse du Discours* (<http://aad.revues.org/495>), 2009.
- Bühler, Karl, *Sprachtheorie*, Stuttgart, Fischer 1965 [1934].
- Bürgel, Christoph, *Verallgemeinerungen in Sprache und Texten. Generalisierung, Globalisierung, Konzeptualisierung im Französischen*, Frankfurt/M., Lang, 2006.
- Cicero, *De oratore*, Stuttgart, Reclam, 1976.
- Ducrot, Oswald, « L'argumentation et l'acte d'argumenter », in *Cahiers de linguistique française*, 4, 1982, p. 143-163.
- Dumont, Jean-Paul et al. (eds.), *Les Présocratiques*, Paris, Pléiade, 1988.
- Eggs, Ekkehard, *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, le figuré*, Paris, Kimé, 1994.
- Id., « Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne », in Amossy, R. (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux & Niestlé, 1999, p. 31-59.
- Id., « Res-verba-Problem », in Ueding, G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik VII*, Tübingen, Niemeyer, 2005, col. 1200-1310.
- Id., « Langue, figures rhétoriques et schèmes argumentatifs dans le *Traité de l'Argumentation* » (Actes du Colloque *Perelman aujourd'hui*, Trois-Rivières, 18-19 octobre 2012), à paraître aux éditions Nota bene, Québec, 2013.
- Leff, Michael, « L'argument ad hominem dans les débats présidentiels Bush/Kerry », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 6, 2011, § 1-41 (<http://aad.revues.org/1068>).
- Métrich, René et al., *Les invariables difficiles. Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres «mots de la communication»*, 3 t., Nancy, Coll. Outils, 1998.
- Perelman, Chaïm et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Institut de sociologie, 1970.
- Quintilien, *Institution oratoire* Tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- Strasser Stephan, « Le syllogisme pratique et son importance pour les sciences humaines », in *Revue Philosophique de Louvain* 81, 1983, p. 82-102.
- Walton, Douglas N., « The Ad Hominem Argument as an Informal Fallacy », in *Argumentation* 1, 1987, p. 317-331.